

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
ACTIVITÉS CYCLISTES



Les 19 et 20 septembre 2015

DAVREY

Aube



NATIONAL CLM



1. LE COMITÉ ORGANISATEUR

Président de l'épreuve : Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale

Ou son représentant : Henriette MANUEL

Président du Comité d'Organisation : Michel ROBE, membre du Comité Directeur

Responsable de l'Organisation : Christian SEGUIN, Vice-président du Comité Départemental

Responsable de la CNS : Daniel MANUEL

Responsable Technique de l'Épreuve au sein de la CNS :
Sandrine MANET

Membre de la CNS :
Jean-Claude VACHER
Michel DEMOULIN
Jean-Claude DURAND

Commissaires Nationaux :
Henriette MANUEL
Martine LE GLEVIC
Daniel LE GLEVIC
Nicole DURAND
Pierre LEBIGRE



Le mot de Henriette MANUEL

Le comité directeur national UFOLEP, sur les conseils de la commission Activités cyclistes, a confié l'organisation du championnat national de Contre la Montre les 19 et 20 septembre 2015 au comité départemental UFOLEP de l'Aube.

Le risque pris était pratiquement nul, car l'UFOLEP 10 a déjà, à son actif, plusieurs manifestations nationales qui se sont parfaitement déroulées, même si prendre en charge un championnat national de Contre la montre relève, quelquefois, du parcours du combattant.

Ce championnat, s'il ne draine pas un nombre très important de participants, comme pour le VTT ou le Cycloport, est certainement l'un des plus beaux spectacles qu'il soit donné en cyclisme : une participation individuelle et par équipes permet d'admirer l'effort de chacun ainsi que la cohésion des équipes.

Au nom du comité directeur national UFOLEP, je vous souhaite un magnifique et splendide championnat placé sous le signe de l'entraide, la camaraderie, la convivialité et l'esprit sportif.

Henriette MANUEL secrétaire nationale de l'UFOLEP

2. RÈGLEMENT

Le championnat national du CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera le samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2015 à Davrey (10), sous couvert du Comité Départemental UFOLEP Aube. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP **2015/2016**, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

3. ACCUEIL

L'accueil des responsables des délégations

✓ **Salle des fêtes de Davrey**

Le vendredi 18 septembre 2015 de 15h00 à 18h00

✓ **Au podium**

- Le samedi 19 septembre 2015 de 8h00 à 10h00
- Le dimanche 20 septembre 2015 de 8h30 à 10h00

Les dossards seront à retirer par le responsable de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable, son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).

4. LE PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 18 septembre 2015

15h00 à 18h00 : accueil des délégations, salle des fêtes de Davrey

17h30 : Rencontre avec les responsables des délégations. Distribution des numéros des voitures suiveuses (il sera impossible de suivre une équipe sans ce numéro).

19h30 : Réception officielle du Championnat National, à la Mairie de Troyes.

Samedi 19 septembre 2015

8h00 à 10h00 : Accueil des délégations, au podium (plus de remises de dossards après 10h)

- ✓ **Boucle de 20,4 km : Pour toutes les catégories : 1 boucle**
- ✓ **Boucle raccourcie pour les 15/16 ans : < à 15 km**

9h00 :

Début des épreuves individuelles à Davrey

- Départ « Adultes F, 40 ans et plus
- Départ « Adultes F, 30/39 ans
- Départ « Adultes F, 17/29 ans
- Départ « Adultes M, 60 ans et plus
- Départ « Adultes M, 50/59 ans
- Départ « Adultes M, 40/49 ans
- Départ « Adultes M, 17/19 ans
- Départ « Adultes M, 20/29 ans
- Départ « Adultes M, 30/39 ans

18h00 :

Protocole, remise des récompenses / salle des fêtes Davrey.

Vin d'honneur

Dimanche 20 septembre 2015

8h30 à 10h00 : accueil des délégations, au podium (plus de remise de dossards après 10h00)

- ✓ **Boucle de 20 km 400**

10h00 :

Début des épreuves individuelles (15/16 ans) et par équipe à Davrey (non autorisé aux 15/16 ans)

- Départ « Jeunes 15/16 ans M et F »
- DUO « équipes de 2 » 1 boucle (non-délivrance de titre ni de maillot)
- Départ « Équipes mixtes » 1 boucle
- Départ « Adultes Masculins 50 ans et plus » 2 boucles
- Départ « Adultes Masculins 17/49 ans » 2 boucles

14h30

Protocole, remise des récompenses / Salle des fêtes Davrey.

Vin d'honneur

5. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories d'âges indiquées. Les horaires de départ des concurrents sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés à la salle des fêtes de Davrey dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

Circuit de 20,4 km (< 15km pour les 15/16 ans)

Championnat individuel : départ toutes les minutes.

Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Les sélections doivent se présenter, à la rampe du lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors du briefing précédant l'épreuve. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

6. SELECTIONS - CATEGORIES

Chaque comité peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie

Pour être sélectionnable, un concurrent doit avoir participé à une épreuve qualificative.

LES CATÉGORIES – INDIVIDUELS

MASCULINS	FÉMININS
Vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon autorisé	
Jeunes masculins 15/16 ans	Jeunes féminines 15/16 ans
Adultes masculins 17/19 ans	Adultes féminines 17/29 ans
Adultes masculins 20/29 ans	Adultes féminines 30/39 ans
Adultes masculins 30/39 ans	Adultes féminines 40 ans et plus
Adultes masculins 40/49 ans	
Adultes masculins 50/59 ans	
Adultes masculins 60 ans et plus	

LES CATÉGORIES – ÉQUIPES (PAS DE LIMITATION DU NOMBRE D'ÉQUIPES PAR CATÉGORIES)

- ✓ **Adultes masculins 17/49 ans** : Équipes de 4.
- ✓ **Équipes adultes masculins 50 ans et plus** : Equipes de 4
- ✓ **Équipes Mixtes** : Équipes de 4 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus.
- ✓ **DUO** : Équipe de 2. Cette nouvelle catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licencié(e)s de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).

Le (la) remplaçant(e) ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un(e) titulaire.

Catégorie d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes.

Attention : les cartes de catégories sont celles de l'année 2015, donc pas de changement de catégorie pour cette épreuve. Les engagements pourront être faits soit avec la licence 2014/2015 (manifestation inscrite au calendrier sportif cycloSPORT 2014 – 2015) soit avec la licence 2015/2016. Nous vous conseillons malgré tout de demander à votre comité la licence de la nouvelle saison, en effet si vous vous engagez avec la licence 2014/2015 une vérification sera faite par le logiciel pour vérifier que le certificat médical sera toujours valide (12 mois) à la date du championnat, dans le cas contraire, il faudra nous joindre par email ou courrier postal le nouveau certificat médical. Sans ce document l'engagement ne pourra pas être validé.

7. SURCLASSEMENT

Cas des jeunes surclassés :

- ✓ Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- ✓ Même réglementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- ✓ Idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

8. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

<http://www.cns-webservice.org/>

Ouverture du serveur : 1^{er} septembre à 0 heure

Fermeture du serveur : 10 septembre à minuit

Qualification : Une seule une épreuve (départementale ou régionale)

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'épreuve qualificative, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président€ du Comité Départemental ou du (de la) délégué€ départemental €devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type

Engagements sur <http://www.cns-webservice.org/>.

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, dérogations éventuelles) peuvent être envoyés à Sandrine MANET (responsable du CLM au sein de la CNS).

En fichiers joints par internet à : sandrine.manet@hotmail.fr

Ou par voie postale à : Sandrine MANET – 6 avenue de la Garonne Résidence Nérolie – Appt 326 – 33270 FLOIRAC.

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle antidopage, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

9. DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des engagements (voir règlement financier 2014) est fixé à :

- ❖ Épreuve individuelle : Adultes : 17.50€
- ❖ Épreuve individuelle : Jeune : 10,50€
- ❖ Épreuve par équipe : Adultes : 17.50€x le nombre de membres de l'équipe

Le forfait sécurité/assurance/matériel de 4.50€ est compris dans les engagements (4€ sont reversés à l'organisateur).

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas joint au dossier d'inscription.

10. ORDRE DE DÉPART DES CONCURRENTS

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle technique)

CLM individuel : les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort, toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 40 ans et plus, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus, 50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes (toutes les minutes pour les 15/16 ans individuels) dans l'ordre déterminé par le tirage au sort suivant : 15/16 ans (individuels) M et F, Duo, Mixtes, 50 ans et plus, 17/49 ans.

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

- a. Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométreur sur la rampe de lancement. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin (rampe indisponible)
- b. Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

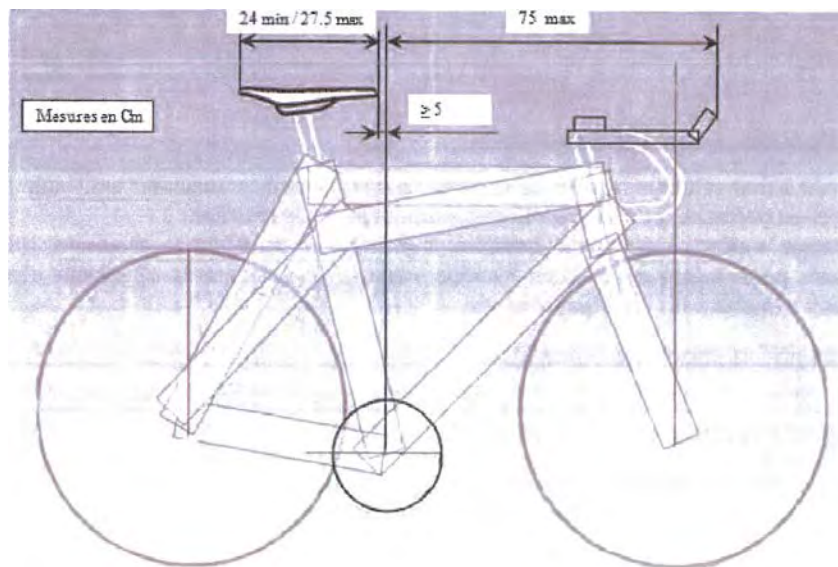
IMPORTANT

Pour être classé il faut avoir parcouru le circuit initial dans son intégralité, de ce fait, tout licencié engagé sur ce national doit connaître le circuit, aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de parcours, ceci quelle qu'en soit la raison (mauvaise indication ou manque d'indication d'un signaleur, erreur de direction d'un véhicule ouvreuse, manque de signalisation, etc.). En cas de crevaison, incident matériel, chute, etc.. Aucun départ ne pourra être redonné.

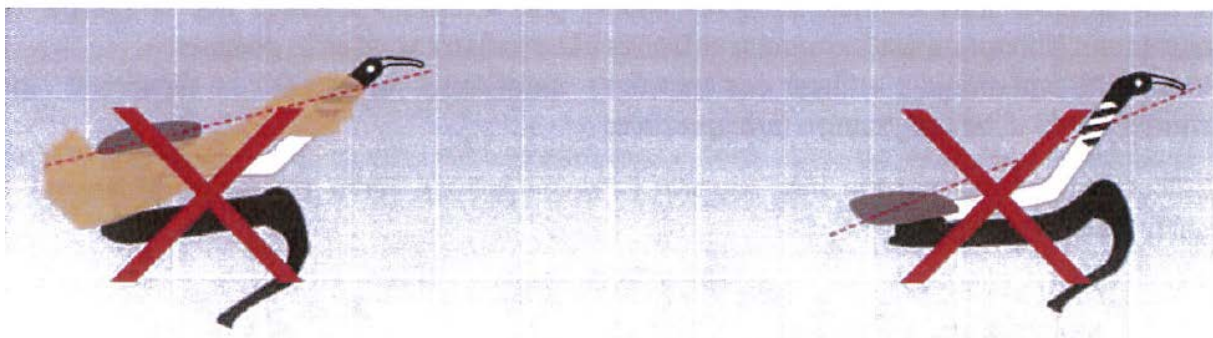
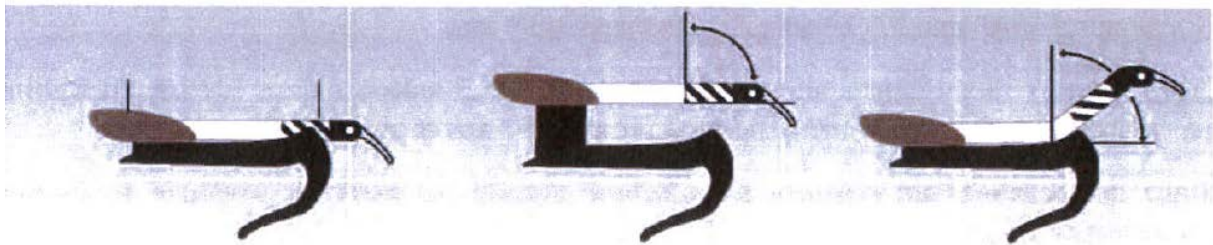
Suite aux incidents de l'an dernier concernant les épreuves féminines, il sera demandé à chaque comité (pouvant le faire) de nous fournir une personne qui sera chargée d'accompagner une autre équipe que celle de son département et de remplir une fiche qui signalera d'éventuels incidents ou infractions à la réglementation spécifique des contre-la-montre.

11. LE MATÉRIEL ET LES DÉPASSEMENTS

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur.



Pour les jeunes 15/16 ans masculins et féminins, le vélo devra être « traditionnel » avec



Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

- [Aides et assistance aux concurrents](#) :

Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur.

Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera la régularité des opérations y compris pour les dépassements.

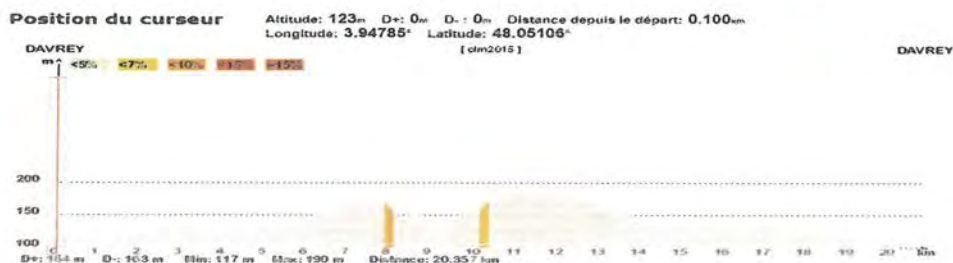
- [Dépassements](#) : cf. croquis en annexe

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

- Effectuer le déplacement exclusivement par la gauche
- Observer un écart latéral de 2 mètres minimum.

15. CIRCUIT



16. RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80€ (libellé à CNS Activités cyclistes UFOLEP) auprès de Daniel MANUEL, 13T avenue R. Sommier – 31480 CADOURS.

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué, de ce fait le classement « comité » et « intercomité » peuvent également être impactés et également gelés.

17. RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18h30 le samedi et 14h30 le dimanche, à la salle des fêtes de Davrey (10).

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera pas remise sans le port de cette tenue.

✓ Classements individuels

Dans chaque catégorie :

- Au premier 1 maillot, 1 bouquet, 1 médaille d'or ;
- Au deuxième 1 médaille d'argent ;
- Au troisième 1 médaille de bronze.

✓ Classements par équipes

Dans chaque catégorie (sauf Duo) :

- Au premier 1 maillot, 1 bouquet, 1 médaille d'or ;
- Au deuxième 1 médaille d'argent ;
- Au troisième 1 médaille de bronze.

✓ Classement DUO

Récompenses prévues par l'organisateur

Rappel :

Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

✓ **Classement inter comité**

Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- Équipes classées 1res : 5 médailles d' « or »,
- Équipes classées 2 et 3es : 5 médailles d' « argent/bronze ».

Équipes concernées par ce classement : cf. catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite.

18. RESTAURATION SUR PLACE



Une buvette et restauration rapide seront à votre disposition le samedi et dimanche sur site.

Par ailleurs, nos partenaires (marchand de cycles, photographe, etc.) seront également à votre disposition durant ces deux jours.

Développement durable : cette manifestation est placée sous le signe du développement durable : vaisselle compostable ou recyclable, toilettes sèches, tri des déchets...

19. HÉBERGEMENTS

Ci-dessous une liste non exhaustive des hébergements recensés sur la commune de Davrey et environs.



Hôtels	Ville	Adresse	Contact	Tarif
Chambre d'hôtes Le Clos Poli	Montigny-les-Monts	2 rue de l'Eglise	http://www.leclospoli.fr/	60€à
Khatoun Yourte et Roulotte	Racines	18 rue du Haut de Racines	http://khatoun-yourte.monsite-orange.fr/	120€à
Le Carré Long	Eaux-Puiseaux	6 Grande Rue	http://www.lecarrelong.fr/	55€à
Le Cottage	Vosnon	36 rue de Maraye	http://gitelecottage.cledesite.net/	60€à 350€
Le Cadusia	Chaource	21 Route de Troyes	http://www.le-cadusia.com/fr	67€à 75€
La Petite Varenne	Turny	1 Route de Varennes	http://petitevarenne.fr/	70€à 150€
Logis aux Maisons	Chaource	11 rue des AFN	http://www.logis-aux-maisons.com/	70€à 88€
Le Gril'Othe (30 km)	Saint Mards-en-Othe	3 rue Charles Petit	http://www.legrilothe.fr/	47€à 83€



Campings :

- Kawan village le lac d'orient – rue du lac – Armance
(<http://www.outcamp.net/campings/3835/camping-kawan-village-le-lac-d-orient>)
- Les Mottes – 3 Chemin des Mottes – 10130 Ervy-le-Châtel
(<http://www.ervy-le-chatel.fr/fr/information/38286/camping-municipal-les-mottes>)
- Earl Des Hauts Frenes – 6 rue de la Voie Puiseaux – 10130 Eaux-Puiseaux
(<http://www.les-hauts-frenes.com/accueil>)
- Camping l'Armançon – 77 Route Nationale – 89600 Saint-Florentin
(<http://www.camping-saint-florentin.fr>)
- Les Terres Rouges – 10390 Clérey (<http://www.les-terres-rouges.fr>)